

# Prochains tour nages... en septembre

Séries Après les succès de "La Trêve" et d'"Ennemi public", d'autres projets se préparent.

Quelque 350 000 personnes en moyenne ont suivi la saison 1 d'"Ennemi public". On parle de première saison car un projet de saison 2 a été déposé en début d'année sur lequel les cinq coauteurs vont pouvoir se remettre à travailler sans tarder. Dans ce projet, les trajectoires des personnages principaux (Chloé, Béranger et Lucas) ont été ébauchées, reste à définir la "grande enquête" qui charpentera les dix épisodes de la nouvelle saison. Mais, avant que les textes ne puissent se mettre à affluer, il faudra clore la négociation, toujours en cours entre la RTBF et l'équipe des auteurs, autour des budgets alloués à ce second volet.

## Définir les budgets

"Notre intention tant du côté de la RTBF que de celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles, est bien de proposer des saisons 2 de 'La Trêve' et d'"Ennemi public'. L'équipe de 'La Trêve' devrait déposer un projet en juin. Le feu vert a déjà été donné pour la saison 2 d'"Ennemi public'. Donc les choses avancent. Je voudrais juste rappeler que les règles étaient connues, dès le départ, tout le monde savait que les budgets étaient très serrés. Mais, bien sûr, compte tenu de la qualité du travail réalisé tant en matière d'interprétation que de réalisation ou de production, nous allons faire évoluer les choses. Les discussions sont toujours en cours. Nous ferons un point la semaine prochaine avec la Fédération Wallonie-Bruxelles – car je ne peux pas

m'avancer à leur place – et avec les producteurs concernés", précise François Tron, patron des chaînes RTBF.

Dans la foulée des deux thrillers ardennais, deux séries se placent sur la ligne de départ. "Unité 42" (ex-'Geek et Flic') est en fin d'écriture. 'Les Pionniers' sont en passe de boucler leur budget de production." Moyennant quelques tours de vis,

"on peut imaginer un départ en tournage d'ici la fin de l'été". Septembre pour l'un et octobre pour l'autre semblent plus réalistes. "Tous les autres projets retenus sont en développement ou en préparation."

"Pour les placer au mieux dans la grille, il faudra réfléchir aux éventuelles fenêtres de diffusion sur Proximus (comme ce fut le cas pour "Ennemi public" et "La trêve") et à la période de fêtes souvent plus compliquée en termes de programmation. Mon espoir est de diffuser trois séries en 2017",

poursuit François Tron.

Qu'en est-il de l'idée de proposer une série flamande dans l'intervalle?

"Nous avons eu des échanges avec les équipes 'achat' à ce sujet-là. Cela fait partie des hypothèses envisagées. Reste à voir si 'Beau Séjour' (primée à Séries Mania et déjà achetée par Arte) correspond bien à la ligne éditoriale de La une. Lorsque nous avons développé le projet de Fonds des séries, notre volonté était de fidéliser le public, de trouver des écritures qui fassent

écho à notre société et un propos universel. Mais on pourrait aussi réfléchir à des séries nordiques en attendant de pouvoir remplir toutes les cases dévolues aux séries belges..."

Les décisions ne sauraient tarder, donc. "La Trêve" et "Ennemi public" ont

réalisé un travail remarquable. Cela a permis une reconnaissance de l'empreinte belge comme il existe déjà une empreinte danoise à l'étranger", conclut François Tron.

Karin Tshidimba

## "Unité 42" et "Les Pionniers" bientôt en lice.

### Trois projets en 2017

**Wallonie.** Même s'il se félicite de la publicité faite au "Belgian Noir" – notamment lors du festival Séries Mania qui a primé les trois séries belges en lice ("La Trêve", "Ennemi public", et "Beau Séjour" de la VRT) – François Tron rappelle que tous les genres seront abordés dans les projets francophones actuellement en développement. "Il y a des comédies, du fantastique et du judiciaire. Notre volonté est bien d'offrir une large palette." Serait-ce une façon de rassurer ceux qui craignent que toutes ces histoires de meurtres ne nuisent au tourisme wallon?

**Bruxelles.** Les deux projets les plus proches du "départ en tournage" – "Unité 42" et "Les Pionniers" – ont en commun de se dérouler à Bruxelles et d'aborder des questions de cybercriminalité. Si "Unité 42" met en évidence le travail de policiers spécialisés, "Les Pionniers" œuvrent dans le cadre d'un cabinet d'avocats versés dans la même matière. La trame de la série suivante, "Ouesterne", également sélectionnée fin 2014, nous ramènera en revanche "au cœur de l'Ardenne profonde". KT